

Une équipe de la RTBF embarquée par la police

■ Elle filmait une manifestation d'opposants à la construction d'un centre fermé à Steenokkerzeel.

Mercredi matin, une centaine de personnes membres du collectif Not In My Name ont bloqué le chantier du centre fermé pour familles avec enfants, qui ouvrira bientôt ses portes à Steenokkerzeel (voir ci-dessous). Le journaliste de la RTBF Himad Messoudi était sur place pour réaliser un reportage. Peu avant 13 heures, la police lui a enjoint d'arrêter de filmer puis l'a embarqué, ainsi que son collègue Julien Vlassenbroeck et leurs trois techniciens Marc Florent, Guy Talin et Jérémy Boisseau, pour les conduire dans un commissariat.

Montre connectée

Muni d'une montre connectée, Himad Messoudi a pu livrer sa version dans le JT de 13 heures. *"Peu avant 13h, la police a réussi à entrer sur le site et a commencé une série d'arrestations. Nous étions en train de travailler de façon tout à fait normale. A un moment, la police nous a demandé d'arrêter de filmer. Puis, cinq minutes après, on nous a carrément pris notre matériel. Même mon téléphone. Je vous avoue que je vous parle via une montre connectée"*, a-t-il expliqué.

Avant de poursuivre: *"Là, en ce moment, on est dans un fourgon de la police. On nous amène vers*

un commissariat. Je le répète [...] nous avons simplement filmé ce qui se passait. Même chose pour le groupe de personnes Not In My Name qui, de façon très pacifique, a pris possession des lieux [...] La police nous a empêchés de faire notre travail."

La RTBF a signalé, à 14h20, que son équipe avait été libérée.

Atteinte à la liberté d'informer

Martine Simonis, secrétaire générale de l'Association des journalistes professionnels (AJP), considère que l'arrestation administrative d'Himad Messoudi et de son équipe télé *"est une atteinte intolérable et exceptionnelle à la liberté et au devoir d'informer"*. Il n'y a pas eu d'atteinte à l'ordre public ou de refus d'obtempérer, relève-t-elle.

"Pourtant, commente M^{me} Simonis, la police a suivi le matériel de tournage et a embarqué Himad et les siens. C'est anormal." L'AJP va interpellé le ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) et le Premier ministre Charles Michel (MR).

De son côté, la RTBF envisagera les recours à mettre en œuvre. Pour le directeur de l'information, Jean-Pierre Jacquemin, *"il s'agit d'une entrave grave et exceptionnelle à la liberté d'information. Les journalistes ont fait leur travail avec professionnalisme"*.

La Ligue des droits de l'homme a, elle aussi, dénoncé l'interpellation alors que le ministre des Médias en FWB, Jean-Claude Marcourt (PS), parlait de *"l'expression de la dérive autoritaire de ce gouvernement de droite"*.

J.-C. M.

Steenokkerzeel

Manifestation, interpellations

Désobéissance civile. Plus d'une centaine de personnes du collectif #NotInMyName ont bloqué, mercredi matin, le chantier du nouveau centre fermé pour familles, situé à côté du centre fermé 127 bis pour demandeurs d'asile de Steenokkerzeel. Elles se sont attachées aux portes et aux clôtures. Une vingtaine d'entre elles ont déployé des banderoles sur le toit des nouvelles unités familiales. D'autres banderoles ont été accrochées aux clôtures. Les manifestants entendaient dénoncer la détention d'étrangers en centre fermé pour le seul fait

qu'ils ne possèdent pas les bons papiers. Le

collectif estime qu'un tel projet est contraire à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et souligne que la Cour européenne des droits de l'homme a stipulé à plusieurs reprises que l'enfermement d'enfants constitue un traitement inhumain et dégradant.

Police et pompiers. La police a interpellé plusieurs manifestants et embarqué deux journalistes et trois techniciens (voir ci-dessus). Selon le bourgmestre de la commune, une dizaine de militants auraient grimpé sur le toit du centre, où ils ont échauffé des résidents. Appel a été fait à la police et aux pompiers pour les déloger. J.-C. M.